



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Secrétariat général pour l'administration
Direction des finances, de la commande
publique et de la performance**

Paris, le 14 FEV. 2022

2022 PP 26 Don à la BSPP de matériel pédagogique par l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires Rives de Paris.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération a pour objet de soumettre à votre assemblée le don par l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires Rives de Paris (ACEF Rives de Paris) au profit de la BSPP.

Ce don en nature est constitué d'une porte pédagogique d'effraction, pour faciliter l'entraînement et la formation des sapeurs-pompiers. Ce don est évalué à 7 389, 60 € TTC, en incluant le coût unitaire de la porte, les accessoires et la livraison. Il fait l'objet d'une convention, jointe à cet exposé des motifs.

A cette fin, j'ai l'honneur de demander à votre assemblée de bien vouloir :

- 1) Approuver la convention entre la BSPP et l'ACEF Rives de Paris formalisant le don.
- 2) M'autoriser à signer ladite convention.

Tel est l'objet de ce projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet de police

Didier LALLEMENT